

## Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2017

Le 27 Juin 2017 à 18h30, les membres de l'association Galléco convoqués par mail adressé le 24 Mai, se sont réunis en Assemblée générale à la maison de quartier de Villejean à Rennes.

Les présents sont listés dans la feuille d'émargement jointe.

L'Assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation du rapport d'activités, du rapport financier et du rapport moral
- Présentation de l'activité des pôles
- Temps d'échange sur les pistes du futur Galléco
- Modification des statuts et élection des nouveaux membres du Conseil des collèges

Les délibérations suivantes sont soumises aux votes.

### 1ère délibération : Validation des rapports d'activité, financier et moral

➤ Rapport d'activité

Le rapport d'activité a été affiché pour échange interactif entre adhérents de 18h30 à 18h45 et envoyé en amont à chaque invité.

**Remarques des présents** : Pas de remarque

➤ Rapport financier

**Remarques des présents** : Pas de remarque

➤ Rapport moral

**Remarque des présents** : Pas de remarque

⇒ Cette délibération est adoptée à l'unanimité pour les 3 rapports

### Remarques sur l'activité des pôles :

#### Pôle citoyen :

- À Rennes : Fred, Séverine, Anaïs, Evelyne, Christopher
- À Redon : Myriam et Loïc
- Activités :
  - Administration : saisie des adhésions citoyennes une fois par semaine.
  - Apéro Accueil des nouveaux adhérents tous les mois et demi
  - Formations aux monnaies locales tous les mois et demi

#### Pôle entreprise :

- À Rennes : Yann, Audrey L, Audrey M, Aline
- À Redon : Denis, Philippe, Gabriel et Cyrille
- Activités :
  - Démarchage
  - Présentation au CLA
  - Suivi des comptoirs 1/mois

- Suivi des Ré-adhésions
- Réunion du pôle entreprise 1/mois.
- Temps estimé : 1h/mois réunion. difficile à estimer, dépend du temps de chacun. Peut aller entre 1h/semaine à 1j par mois
- À Redon, les ré-adhésions sont dispatchées aux présents lors des clas

#### **Pôle communication :**

- À Rennes : Marie-Ange, Geoffrey, Mathilde (Pauline vient de nous quitter car part en formation)
- À Redon : Myriam, Cyrille et Gabriel
- Activités :
  - Réalisation des supports de comm (flyers, annuaires, ...)
  - Animation facebook, twitter, site...

#### **Pôle évènement :**

- À Rennes : Fred, Julie, Alain, Marie + ~10 personnes ponctuellement sur gros évènement
- À Redon : tous les bénévoles (~10 personnes)
- Activités :
  - Stand aux lices et au marché du mail F. Mitterrand (discussion avec les gens, adhésions, change..)
  - Stands sur d'autres évènements : scarabio ( besoin de monde en septembre), ille et bio, ...
  - conférences et soirées ciné-débat, tables rondes etc.
- les évènements peuvent prendre plein de forme. On fait les choses ensemble, toujours à la recherche de nouvelles idées. On réfléchit à tous les évènements qu'on peut mettre en place etc. permet d'être en contact avec d'autres bénévoles

#### **Remarques sur les pistes du futur Galléco :**

La transition 2017 :

Transition mise en place suite à la baisse de financement fin 2016.

- Départ de Guillaume début Mars, Départ de Anne en congé maternité le 12 juillet.
- Bonne mobilisation des bénévoles à Rennes et la dynamique a perduré sur Redon, même si Anne était moins présente sur Redon petit à petit depuis le départ de Guillaume.
- Partenaires, réflexions sur les futurs financements, projets entre les monnaies bretonnes et Loire Atlantique pour mettre en place une coopération sur le numérique.
- Outil interopérable de Bretagne-Loire discussions avec le Crédit Municipal de Nantes (SoNantes) Idée de faire du B2B. = crédit inter-entreprise (échange mutualisé de reconnaissances de dettes).
- Interopérabilité papier en début de discussion également.

Toutes ces idées sont des pistes et rien n'est gravé dans le marbre.

- Gouvernance différente. Piste d'une animation citoyenne par l'association et une animation des entreprises par une autre structure. L'idée est de faire des boucles de circuit court entre les commerçants, leurs fournisseurs et autres entreprises. D'où l'intérêt de faire une autre entité pour gérer le volet entreprise qui nécessiterait plus de travail que ce que les citoyens peuvent globalement donner en temps.
- Une étude de faisabilité est en cours sur la mutation de la monnaie du Galléco.
- Lancement du numérique à partir de Janvier 2018
- Recrutement d'une nouvelle personne en CUI/CAE à partir de septembre pour 12 mois en 20h/semaine

#### **Remarques des présents :**

- les éléments discutés lors de la rencontre des adhérents de Juin serviront à l'étude de faisabilité.

- L'étude de faisabilité serait probablement faite avec le Crédit Municipal de Nantes en partenariat avec le cabinet Auxilia et le juriste référent.
- Pour le financement : Rennes Métro, CD35 et piste du FEDER.

Comment va se passer la transition après le départ d'Anne ?

- Aymeric va continuer à être présent au Copil des parties prenantes (CD35, Rennes Métro, CCPR, ...)

Questions autour du système de paiement en numérique ?

- Carte ou téléphone pour payer pour les citoyens, plateforme en ligne sur laquelle on convertirait ses euros en gallécos numériques. Idée de faire une solution sans avoir besoin d'acheter des boîtiers spécifiques, piste de téléphones reconditionnés pour accepter les paiements (côté technique qui sera plus creusé dans l'étude de faisabilité).

Convertibilité papier/galléco numérique ? L'eusko permet aux entreprises de convertir des euskos papiers en euskos numérique. Rentre dans l'étude juridique

Comment sont financées les autres monnaies locales ?

Le Galléco était la seule monnaie avec 2 temps pleins en emploi non précaires (2CDI à temps plein). Les autres monnaies sont soit avec que des bénévoles, soit avec des contrats aidés. Dans l'idée, nous aimerions équilibrer notre modèle éco à 50/50 entre l'auto financement et les subventions publiques.

Sujets divers :

- Idée d'accompagner les entreprises pour changer leur pratiques et élargir les entreprises du réseau qui ne soient pas que des très militantes.
- Notion de charte pour choisir quelles entreprises nous voulons intégrer au réseau, question d'une charte commune entre les monnaies bretonnes. Point à définir aussi avec l'interopérabilité avec la SoNantes.
- Taxe à la reconversion en projet pour le galléco numérique. Non définie pour le moment.
- AG extraordinaire à prévoir début 2018. Ce serait bien qu'il y ait des parties prenantes, CD35, CMN, ... présents à cette AG.

## 2<sup>ème</sup> délibération : Modification des statuts

L'Assemblée générale décide de valider les modifications de statuts proposées :

- Suppression du collège des membres de droit
  - o Articles 7, 8, 10, 11, 14, 19, 21
- Augmentation du nombre de représentant dans les collèges
  - o Article 11
- Simplification statutaire
  - o Articles 13 et 20
- Nouvel article 25
  - o L'assemblée générale ou l'assemblée générale extraordinaire peut voter une représentation transitoire de la gouvernance de l'association. Est définie comme gouvernance transitoire, une gouvernance qui peut ne pas respecter les articles 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 ou 19 au vu de collèges restés vacants. Les membres de cette gouvernance sont élus en assemblée générale ou assemblée générale extraordinaire pour un mandat d'un an maximum. Ces membres composeront le Conseil des Collèges sans l'obligation de respecter la représentation des collèges. Le Conseil des Collèges pourra se substituer au Bureau.

⇒ Cette délibération est adoptée à l'unanimité

### 3ème délibération : Élection du nouveau Conseil des collèges

L'assemblée générale valide la nouvelle constitution du Conseil des collèges en tant que gouvernance transitoire :

- Collège citoyens :
  - o Rennes
    - Titulaires : Yann Le Traon, Audrey Leroy et Chloé Jaguin
    - Suppléant : Aymeric Vilain
  - o Redon
    - Gabriel Périon
- Collège Entreprises :
  - o Rennes
    - Titulaire : Hasan Gedlec , Le coucou rennais
    - Suppléant : Frederic Le pretre, Scarabée Biocoop
  - o Redon
    - Philippe Boitel, Dépan'tek
  - o Fougères
    - Didier Jamet
- Collège Partenaires
  - o Rennes
    - Manon Lemeux, Association Culture Bio
  - o Redon
    - Marie-Renée Briand, Mutuelle des pays de vilaine

⇒ Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'ensemble des membres du Conseil des collèges.

Nom-Prénom-Signature